

BULLETIN D'INSCRIPTION

13^{ème} analyse rétrospective de dossiers de mortalité et morbidité périnatale entre professionnels
9 mars 2010 - 20h30

Nom

Prénom

Profession

Adresse professionnelle

.....

.....

Tel

E-mail⁽¹⁾

Inscription obligatoire

Date limite de réception au réseau périnatal
2 mars 2010

par mail : naitre.lr@hotmail.fr

OU

par fax : 04 67 04 88 34

OU

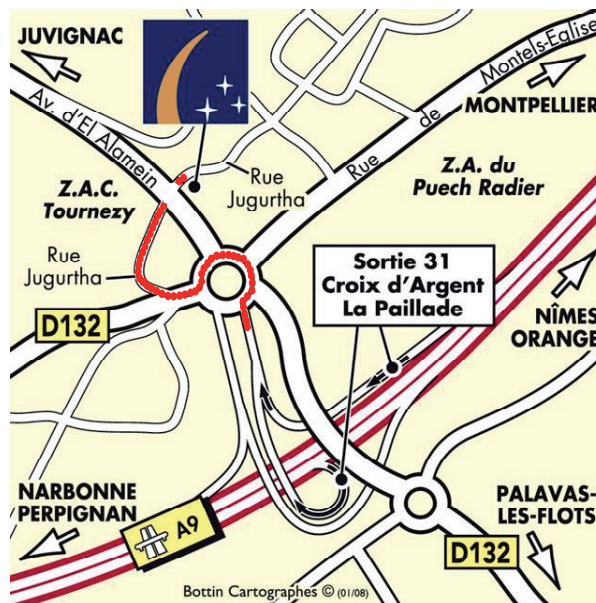
par courrier :

Naître et Grandir en Languedoc Roussillon
ZAE Les Verriès
165 rue de l'Aven
34980 ST GÉLY DU FESC

(1) IMPORTANT : s'il est possible de vous informer par email des prochaines actions organisées par le réseau périnatal, merci de nous indiquer lisiblement votre adresse électronique.

plan d'accès

Autoroute A9
sortie n°31 Montpellier Ouest
(Croix d'argent/La Paillade Mosson)
Au rond point (Paul Louis Bret) prendre direction
St Jean de Védas.
Prendre la 1^{ère} route à droite, (rue Jugurtha),
passez derrière le magasin OFFICE DEPOT
Le Kyriad Prestige est juste après



Renseignements

Réseau Périnatal Régional
Naître et Grandir
en Languedoc Roussillon

ZAE Les Verriès - 165 rue de l'Aven - 34980 ST GÉLY DU FESC
Tel : 04 67 04 01 53 / 06 26 92 18 69
naitre.lr@hotmail.fr

association loi 1901 siret n°480 256 445 00036

www.perinat-france.org
réseaux -> Languedoc Roussillon->Réseau Naître en LR



naître
en languedoc roussillon

13^{ème} Analyse Rétrospective
de dossiers de mortalité
et morbidité périnatale
entre professionnels

mardi 9 mars 2010

buffet offert à partir de 19h30
début de réunion 20h30

Hôtel KYRIAD Prestige
ZAC Tournezy - rue Jugurtha

MONTPELLIER

Expert invité

Pr Jean GONDRY

Gynécologue Obstétricien
Chef de service maternité d'Amiens

Compte tenu de la spécificité de cette réunion,
le nombre de places est limité et
l'inscription obligatoire avant le 2 mars 2010



PROCÉDURE POUR PRÉSENTER UN DOSSIER

Avant la réunion

- **Les dossiers présentés** : toutes situations de mortalité et de morbidité périnatale.
- **Le praticien ou l'équipe de maternité souhaitant présenter un dossier** :
 - sollicite Nathalie Julié, secrétaire du réseau périnatal au 04 67 04 01 53,
 - au plus tard 15 jours avant la réunion,
 - précise le thème abordé (écho, néonate, obstétrique...)
- **La secrétaire du réseau** :
 - transmet la demande au comité scientifique du réseau
 - indique au praticien que le dossier doit être présenté sous forme de PowerPoint et envoyé par mail au réseau
 - l'anonymisation du dossier est faite par le réseau si le praticien le souhaite.
- **Le comité scientifique** envoie le dossier à l'expert au plus tard 10 jours avant la réunion.

Le jour de la réunion

- **Le praticien ou l'équipe de maternité** présente son dossier à la communauté médicale et à l'expert.
- **L'expert** analyse le dossier en dégagant les éléments d'évitabilité, et propose une conduite à tenir au travers des recommandations actuelles dans le domaine de la périnatalité.
- Un débat peut s'engager entre **les participants, l'équipe qui présente et l'expert**.
- **Aucun compte rendu** de la réunion n'est fait.
- **Le réseau** proposera à partir des recommandations de l'expert l'élaboration d'un référentiel si nécessaire.

THÉMATIQUE DES CAS CLINIQUES *

OBSTÉTRIQUE	Mort foetale in utero, asphyxie périnatale...
ANESTHÉSIE RÉANIMATION	Hémorragie de la délivrance, complication sur péridurale...
NÉONATOLOGIE	Anémie néonatale aiguë...
TRANSFERTS PÉRINATALS	Transfert à haut risque...
ÉCHOGRAPHIE	Faux négatif échographique, perte foetale après amniocentèse...

* Le programme est indicatif et ne sera définitivement établi qu'en fonction des dossiers proposés à la discussion au comité scientifique

Voilà la 13^{ème} **revue de dossiers** de mortalité et morbidité périnatale organisée par le réseau périnatal **Naître en Languedoc Roussillon**. Les professionnels se sont désormais appropriés ces réunions en y présentant des dossiers de situations cliniques parmi les plus difficiles qu'ils ont rencontrées. Le climat de confiance entre nous, qui est la base du travail en réseau périnatal permet la pérennité de ces rencontres. Leur principe participe à la démarche d'EPP conformément aux recommandations de l'HAS.

Ces réunions reposent sur une présentation spontanée de dossiers ayant trait à la morbidité et mortalité périnatale avec garantie d'un anonymat total.

Il s'agit d'une analyse rétrospective de dossiers d'obstétrique, d'échographie, de pédiatrie, de transfert ou d'analgésie obstétricale proposés par des équipes soignantes ayant rencontré des difficultés. Ces réunions ne donneront lieu à aucun compte rendu écrit.

Cette démarche a pour but de dégager les principes d'évitabilité pour améliorer nos pratiques et l'organisation en périnatalité, au moment où nous constatons une amélioration des indicateurs périnatals en région.

Pierre Boulot
Président du réseau périnatal

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mme F Allègre, Dr M Baumler, Dr M Badr,
Dr P Bénazech, Dr G Captier, Mme L Cassé,
Dr T Dunand, Dr R Kojayan, Dr E Morau,
Dr N Rachedi, Dr J Rambaud, Dr P Thévenot